

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Brèves

GHANA : DEUX POSTES DE POLICE ATTAQUÉS PAR DES SÉPARATISTES

Des séparatistes armés présumés ont attaqué vendredi deux postes de police dans l'Est du Ghana, séquestrant trois officiers, et ont érigé des barrages autour du territoire dont ils revendiquent l'indépendance, selon les autorités locales. A l'aube, des hommes armés - suspectés d'être des membres du groupe séparatiste HGSF - ont lancé ces attaques dans les villes de Aveyime et Mepe, selon le ministre régional Archibald Letsa.

LIBYE : TROIS MIGRANTS MORTS, 13 DISPARUS APRÈS UN NAUFRAGE

Les corps de trois migrants ont été récupérés en mer alors que 13 autres sont portés disparus après le naufrage de leur embarcation jeudi soir au large de la Libye, a annoncé vendredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). "Au moins 13 personnes sont portées disparues et trois corps ont été récupérés après un naufrage tragique au large de la côte (ouest) libyenne" jeudi soir, a indiqué le bureau de l'OIM en Libye sur son compte Twitter.

CÔTE D'IVOIRE : "GRAVES MENACES SUR LA PAIX"

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), organisme public de Côte d'Ivoire, s'est inquiété jeudi dernier de "graves menaces sur la paix sociale" à l'approche de l'élection présidentielle fin octobre et a appelé à un "dialogue inclusif", dans un communiqué. Précisant avoir rencontré ces derniers jours les responsables des principaux partis d'opposition ainsi que du parti au pouvoir, le CNDH exprime sa "vive préoccupation" face à cette situation socio-politique.

Mali : Bah Ndaw investi hier

Jonas OSSOMBEY (sources : AFP) Libreville/Gabon

Le président de la transition au Mali, le colonel à la retraite, Bah Ndaw, a officiellement pris ses fonctions hier. C'était au cours d'une cérémonie solennelle il a prêté serment à Bamako comme chef de l'Etat en promettant le retour d'un gouvernement civil sous 18 mois. Ainsi, Bah Ndaw, 70 ans, en boubou blanc, et le chef de la junte qui a pris le pouvoir à Bamako en août, le colonel Assimi Goïta, 37 ans, en uniforme, ont prêté successivement serment comme président et vice-président devant le président de la Cour suprême, Wafi Ougadeye Cissé. "Vous prenez les rênes de votre pays à un des moments cruciaux de son histoire. Votre tâche sera ardue car les attentes de votre peuple sont immenses et toutes plus urgentes les unes que les autres", les a prévenus le président de la Cour suprême. Non sans indiquer que : "votre peuple a soif de paix, de sécurité, de stabilité, d'unité nationale, de concorde, de cohésion sociale et de justice".

En outre, cette cérémonie devrait marquer le début d'une période de transition d'une durée maximale de 18 mois préparant des élections générales et le retour des civils à la tête du pays, a rappelé le procureur général de la Cour suprême Boya Dembélé. Celle-ci "ne doit pas s'éterniser, cela s'entend", a insisté le procureur, citant à plusieurs reprises les articles de la "charte de transition" du 12 septembre, dont le contenu n'a pas été officialisé. Dans la foulée, M. Ndaw s'est engagé sur ce point, affirmant après sa prestation de serment "la détermination des Maliens à conduire une transition stable, apaisée et réussie dans les conditions et les délais convenus". "La charte de la transition est mon bréviaire", a-t-il dit. Il a également assuré que le Mali respecterait tous ses engagements internationaux. Cette double investiture devait ouvrir la voie à une possible levée des sanctions imposées au Mali



Le président Ndaw (D) et son vice-président, le colonel Goïta (G), lors de leur investiture.

par la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) deux jours après le putsch du 18 août, officiellement réalisé sans effusion de sang, contre le président Ibrahim Boubacar Keïta. En place depuis 2013, le régime de M. Keïta était affaibli par des

mois de contestation face à son incapacité à juguler les violences jihadistes et intercommunautaires ou à résoudre la grave crise économique et institutionnelle dans laquelle s'enfoncent inexorablement le pays. Mais les représentants de la

Cédéao présents, dont l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan, médiateur dans cette crise, ont indiqué dans un communiqué que les sanctions "seront levées lorsqu'un Premier ministre civil sera nommé".

Un pouvoir à deux têtes



L'investiture terminée, il reste à nommer un chef du gouvernement.

J.O. Libreville/Gabon

Malgré une sorte de pouvoir bicéphale, c'est le président Ndaw qui nommera le Premier ministre, selon le plan retenu. Car, lors d'un sommet sur la crise malienne la semaine passée, la Cédéao avait réclamé la nomination immédiate de civils comme

président et Premier ministre. Dans cette optique, le médiateur de la Cédéao, Goodluck Jonathan a indiqué jeudi dernier sur son compte twitter officiel que "nous sommes optimistes sur le fait que cet événement marquera le début du retour à la normalité au Mali". Même si la cérémonie, à laquelle assistaient des représentants de la communauté internationale, a été émaillée d'incidents, dont un

retard provoqué par l'absence à l'ouverture de la séance des deux principaux intéressés.

"On vient de m'informer qu'ils ne sont pas dans la salle", a lancé le président de la Cour suprême, déclenchant des rires et un brouhaha dans la salle. "Vous les faites entrer tout de suite!", a-t-il ensuite ordonné aux responsables du protocole.

Un autre discussion à venir, les attributions du vice-président, chargé des questions de défense et de sécurité, qui n'est autre que l'ex-chef de la junte, le colonel Goïta. "Le vice-président de la transition tel que prévu par la charte de la transition ne pourra, en aucune manière, remplacer le président de la transition", avait expressément exigé l'organisation.

Cependant, le procureur de la Cour suprême a précisé qu'en vertu de cette charte de transition, le vice-président pourrait remplacer le président.